



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/524

Le 28 janvier 2011

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 1 des radiocommunications
– Approbation d'une nouvelle Recommandation et de deux Recommandations révisées

Gestion du spectre

Dans la Circulaire administrative CAR/301 en date du 18 octobre 2010, un projet de nouvelle Recommandation et deux projets de Recommandations révisées ont été présentés pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 18 janvier 2011.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe à la présente Circulaire leurs titres avec les numéros qui leur sont attribués.

François Rancy
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Télex 421 000 uit ch
Télégramme ITU GENEVE

E-mail: itumail@itu.int
<http://www.itu.int/>

Annexe

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R SM.1879

Doc. 1/BL/4

Incidence des systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne à haut débit sur les systèmes de radiocommunication fonctionnant au-dessous de 30 MHz

Recommandation UIT-R SM.329-11

Doc. 1/BL/5

Rayonnements non désirés dans le domaine des rayonnements non essentiels

Recommandation UIT-R SM.1541-3

Doc. 1/BL/6

Rayonnements non désirés dans le domaine des émissions hors bande
